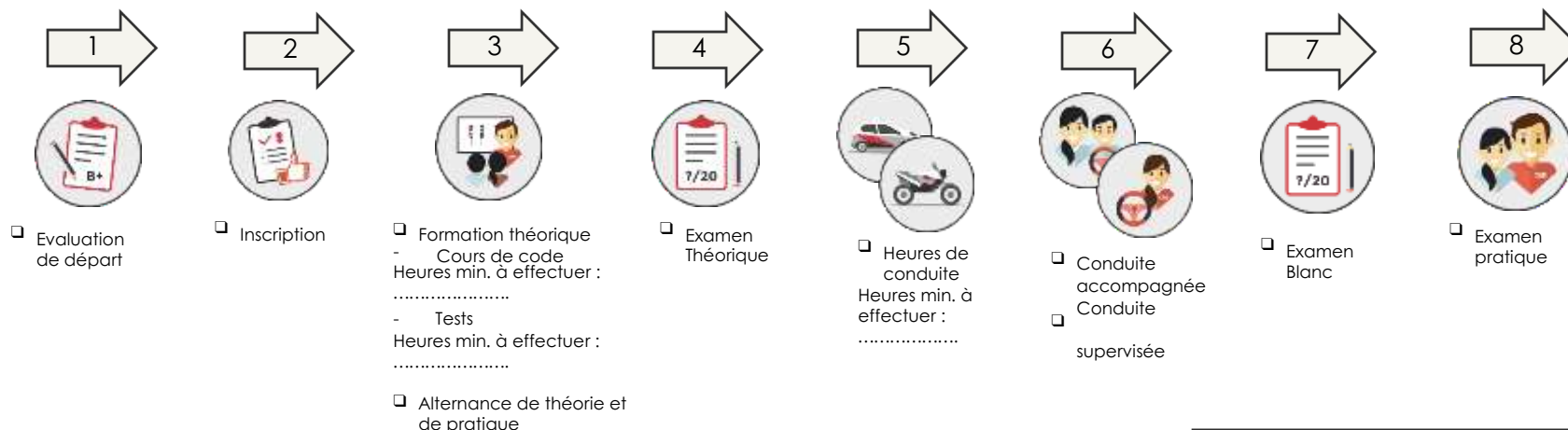


PARCOURS DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :
Prénom :
Type de permis :



COURS OBLIGATOIRES

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant
- via Internet (code en ligne CER)

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler :

- en ville
- en zone campagne
- sur autoroute
- de nuit

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés.

Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ L'arrêt et le stationnement ☐ Les croisements et les dépassements La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire ☐ L'éco-conduite ☐ Les priorités ☐ alcool et stupéfiants ☐ défaut de port de la ceinture de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> ☐ Les règles de circulation ☐ La signalisation ☐ Les comportements dans les tunnels ☐ La visibilité ☐ La prise de conscience des risques ☐ Le respect des autres usagers - Le partage de l'espace public ☐ Vi tesse ☐ di strateurs |
|---|---|